

# Formation juridique - Création, autorisation, coopération et les nouvelles règles applicables aux ACT, LAM, LHSS

## Public

Directeurs généraux, Administrateurs, Directeurs administratifs et financiers, Comptables, Directeurs de l'offre de services, Directeurs d'établissements et services et toute personne concernée par la thématique

## Prérequis

Être professionnel des ACT, LAM, LHSS et autres établissements médico-sociaux

## Dates / durée

du 17 au 18 juin 2025 (8 heures sur 2 demi-journées, 14h00-17h30)

## Lieux

Visioconférence

Si la formation nécessite une adaptation liée à une situation de handicap, merci de nous le faire savoir.

## Modalités et délais d'accès

Inscriptions sur [www.sante-habitat.org/formations](http://www.sante-habitat.org/formations) jusqu'à 2j avant la formation, dans la limite des places disponibles.

## Formateur

Monsieur Arnaud Vinsonneau, juriste en droit de l'action sociale et médico-sociale, formateur, consultant

## Coût de participation

Adhérent : 180 €

Non adhérent : 380 €

## Objectifs

S'approprier les évolutions récentes dans la législation, la réglementation et la jurisprudence s'agissant des règles de création, de contractualisation et de tarification, de coopération et de contrôle et de fermeture des établissements et services sociaux et médico-sociaux.

Maitrise des différentes procédures d'autorisation, des prérequis et des points principaux à travailler en CPOM, Capacité à cerner certaines dépenses rejetées ou acceptées par le juge de la tarification et les enjeux et outils des démarches de coopération.

## Contenu

### Jour 1 : 13h30 à 17h30

Introduction

**Formation juridique - Création, autorisation, coopération et les nouvelles règles applicables aux ACT, LAM, LHSS**

13h30-14h : Tour de table des participants et de leurs attentes

14h-16h15 : Autorisation

Les nouvelles exceptions à la procédure d'appel à projet

Le point sur les opérations concernées ou exonérées de la procédure d'AAP

Les documents constitutifs d'une demande d'autorisation

Les délais de réponse du gestionnaire et des autorités administratives

Le contenu des arrêtés d'autorisation et leur contentieux

16h15-17h30 : Les CPOM, un outil qui se déploie de plus en plus

Qu'est-ce qu'un CPOM ? Quels changements induit-il ?

Le contenu d'un CPOM

Comment se préparer pour bien négocier son CPOM ?

Les points de vigilance dans la négociation et le contenu du contrat

Jurisprudence du juge de la tarification

**Jour 2 : 13h30 à 17h30**

13h30-16h15 : Coopération – Association d'asso. GCSMS, GIE, GIP

Les apports de la loi santé du 24 juillet 2019

Les changements opérés au statut des GCSMS par un décret du 20 août 2019 (avec des cas concrets apportés par le formateur et par les stagiaires)

16h15-17h10 : Nouvelles règles de contrôle et de fermeture des ESSMS suite à l'ordonnance du 17 janvier 2018 et à son décret d'application du 17 décembre 2019, à la LFSS pour 2023 et à son décret d'application du 9 août 2023

Les agents compétents

Les procédures à l'œuvre

Les missions d'enquête budgétaire et financière

Les suites du contrôle

17h10-17h30 : Conclusion de la journée et évaluation

**Méthodes pédagogiques**

Apport théorique et cas pratique

**Modalités d'évaluation**

Quiz